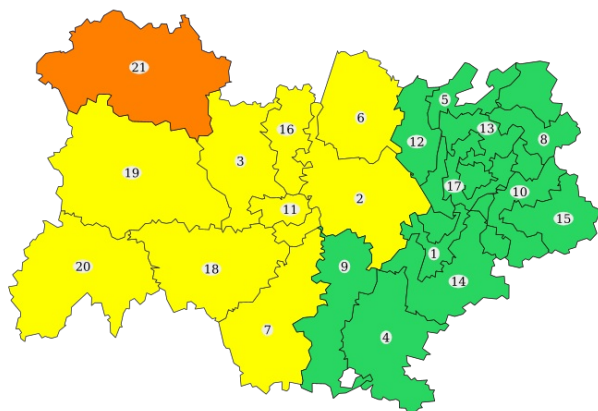
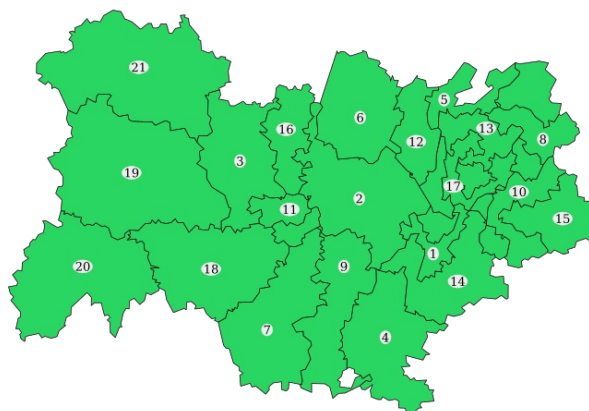


**Pour le 26-07-2026**  
Episode de type combustion



**Pour le 27-07-2026**  
Episode de type combustion



| 26-07-2026          |    |     | Bassins d'air                      | 27-07-2026          |    |     |
|---------------------|----|-----|------------------------------------|---------------------|----|-----|
| Polluants et seuils |    |     |                                    | Polluants et seuils |    |     |
| PM10                | O3 | NO2 |                                    | PM10                | O3 | NO2 |
|                     |    |     | 1 Bassin Grenoblois                |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 2 Bassin Lyon Nord-Isère           |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 3 Contreforts Massif Central       |                     |    |     |
|                     |    |     | 4 Est Drôme                        |                     |    |     |
|                     |    |     | 5 Bassin Lémanique                 |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 6 Ouest Ain                        |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 7 Ouest Ardèche                    |                     |    |     |
|                     |    |     | 8 Vallée de l'Arve                 |                     |    |     |
|                     |    |     | 9 Vallée du Rhône                  |                     |    |     |
|                     |    |     | 10 Vallée Maurienne Tarentaise     |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 11 Bassin Stéphanois               |                     |    |     |
|                     |    |     | 12 Zone Alpine Ain                 |                     |    |     |
|                     |    |     | 13 Zone Alpine Haute-Savoie        |                     |    |     |
|                     |    |     | 14 Zone Alpine Isère               |                     |    |     |
|                     |    |     | 15 Zone Alpine Savoie              |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 16 Zone des Coteaux                |                     |    |     |
|                     |    |     | 17 Zone urbaine des Pays de Savoie |                     |    |     |
| 50                  |    |     |                                    |                     |    |     |
|                     |    |     | 18 Haute-Loire                     |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 19 Puy-de-Dôme                     |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 20 Cantal                          |                     |    |     |
| 50                  |    |     | 21 Allier                          |                     |    |     |

Les incendies actuellement en cours en Gironde émettent un fort panache de fumées. Ces fumées, poussées par les vent d'Ouest, ont été rabattues sur l'Auvergne Rhône Alpes le samedi 25 juillet, générant d'importantes pollutions aux particules fines. Le seuil d'information (50µg/m3), et localement le seuil d'alerte (80µg/m3) ont été franchis samedi 25 juillet sur différentes stations de mesures de l'Ouest du département. Le panache devrait continuer à se déplacer vers l'Est, et pourrait toucher l'ensemble des bassins d'air à l'Ouest du Rhône dimanche 26/07/2026.

Lundi 27 juillet, le vent d'Ouest qui apportait les fumées des incendies Girondains sur notre régions devrait perdre en intensité, ralentissant le flux de fumées sur l'Auvergne. Les fumées actuellement présentes devraient toujours dégrader la qualité de l'air, de moins en moins fortement au fur et à mesure de leur dissipation dans l'atmosphère. Elles pourraient encore se déplacer, passant la vallée du Rhône.

■ Pas de vigilance

■ Vigilance jaune

■ Vigilance orange

■ Vigilance rouge

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

### Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

### Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez vos activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Entretenez vos flottes de véhicule et adoptez une conduite souple